

Recouvrement de créances et mise en demeure

2 j (14 heures)

Ref : RHDM

Public

Toute personne ayant en charge le recouvrement

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Objectifs

- Agir en amont pour prévenir les impayés
- Choisir et utiliser les techniques de recouvrement amiable et judiciaire
- Sauvegarder les intérêts de la société

Programme détaillé

LA PREVENTION :

- Mieux connaître son client
- Aménager le contrat
- Prendre des garanties conventionnelles préalables

LA REACTION FACE A L'IMPAYE :

Analyse de la créance impayée
Réagir vite comment et pourquoi
Relancer
Dialoguer
Négocier

LES MESURES CONSERVATOIRES :

Présentations et utilité de ces mesures
Procédure à respecter

L'OBTENTION D'UN TITRE :

Différentes actions judiciaires possibles
Procédure et les tribunaux

L'EXECUTION DES DECISIONS DE JUSTICE :

Définition
Règles spécifiques à chaque mesure d'exécution

LES PROCEDURES COLLECTIVES
